

L'Amérique du Sud accentue la pression sur les pays d'Europe et les Etats-Unis



De gauche à droite : les présidents de Bolivie (M. Evo Morales), d'Argentine (Mme Cristina Fernández de Kirchner), de l'Uruguay (M. José Mujica), du Brésil (Mme Dilma Rousseff), et du Venezuela (M. Nicolas Maduro) se sont

I - SUITE À L'AFFAIRE DE L'AVION DU PRÉSIDENT BOLIVIEN, L'ARGENTINE, LE BRÉSIL, L'URUGUAY ET LE VENEZUELA RAPPELLENT LEURS AMBASSADEURS EN FRANCE, ESPAGNE, ITALIE ET PORTUGAL

[On a appris ce 12 juillet](#) au soir que 4 États sud-américains membres du Mercosur, dont les 3 plus importants démographiquement et économiquement (Argentine, Brésil et Venezuela), ont décidé de rappeler leurs ambassadeurs en consultation dans les 4 États européens (dont la France) mêlés à l'affaire de l'avion du président bolivien Evo Morales.

Cette décision, annoncée à Montevideo, capitale de l'Uruguay, dans le cadre du Mercosur, est d'autant plus spectaculaire qu'elle a été prise conjointement et collectivement par des États qui n'ont pas été directement impliqués dans cette affaire, à savoir 4 des 5 États du Mercosur : Argentine, Brésil, Uruguay et Venezuela.

Seul le Paraguay manque à l'appel car ce pays a été suspendu de l'organisation il y a un an, à la suite de la destitution par le Congrès paraguayen du président de l'époque, l'homme de gauche Fernando Lugo (déstitution où beaucoup d'observateurs voient la main de Washington).

En revanche, le président bolivien Evo Morales était présent, bien que l'adhésion de la Bolivie au Mercosur, signée le 7 décembre 2012, n'ait pas encore été ratifiée par tous les pays membres.



Le « Marché commun du Sud », ou « Mercosur » selon l'espagnol « Mercado Común del Sur » ou « Mercosul » selon le portugais « Mercado Comum do Sul » est actuellement composé de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay, de l'Uruguay et du Venezuela. Le Paraguay est cependant suspendu de participation par les autres États depuis le coup d'État de l'an dernier fomenté par les services américains. La Bolivie a signé son adhésion le 7 décembre 2012 mais il manque les ratifications des pays membres. Le Chili, la Colombie, le Pérou et l'Équateur sont pour l'instant « pays associés ».

Certains observateurs comparent le « Mercosur » à une sorte de construction européenne à l'échelle sud-américaine. S'il est vrai qu'il a été créé le 26 mars 1991 (il y a 22 ans) pour favoriser la libre circulation des biens, services et des facteurs productifs entre les pays, l'adoption d'une politique commerciale commune, la coordination de politiques macroéconomiques et sectorielles entre les États et la harmonisation des législations pour atteindre un renforcement du processus d'intégration, il n'en est pas moins vrai que ce processus est allé beaucoup moins loin qu'en Europe.

- *D'une part parce que les États-Unis, qui favorisent l'ALENA au niveau de l'ensemble du continent*

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro américain nord et sud, ne sont pas à la manœuvre dans les coulisses. L'anglais n'est d'ailleurs pas utilisé dans le Mercosur, dont les deux seules langues officielles sont l'espagnol et le portugais.~~

- *D'autre part parce que les États sud-américains sont extrêmement soucieux de préserver leur indépendance nationale. Depuis quelques années, le Mercosur a eu tendance à prendre une coloration anti-libérale et anti-états-unienne de plus en plus marquée, ce qui le distingue évidemment radicalement de la prétendue « construction européenne ».*

Les présidents sud-américains réunis à Montevideo ont réaffirmé solennellement « le droit inaliénable de tout État à accorder l'asile (sans) restrictions ni limites ».

Visant expressément le cas d'Edward Snowden coincé à Moscou sur la pression de Washington, la Déclaration finale du Sommet n'y va pas par quatre chemins puisqu'elle précise qu' « il est fondamental d'assurer que soit garanti le droit des réfugiés à circuler en sécurité jusqu'au pays d'accueil » et « rejette toute tentative de pression, de harcèlement ou de criminalisation par un État ou des tiers. »

II - ANALYSE DIPLOMATIQUE DE LA DÉCISION

Le « rappel d'un ambassadeur en consultation » est une mesure de rétorsion diplomatique visible, qui témoigne d'une tension significative entre des États. Elle se situe à peu près à l'indice de gravité 4 sur une échelle de mesures de rétorsions allant de 1 à 10.

Un Indice 4 sur une sorte d'échelle de rétorsions allant de 1 à 10

Pour permettre à mes lecteurs de bien comprendre la situation, je crois utile de leur expliquer que, suite à un incident diplomatique où l'État X estime avoir subi un préjudice de la part d'un État Y, l'échelle des mesures de rétorsion possibles s'établit globalement de 1 à 10 comme suit, de la moins grave à la plus grave :

- **1- contact informel (et non rendu public)** entre un directeur du ministère des affaires étrangères du pays X et l'ambassadeur du pays Y pour faire part discrètement d'un problème ou d'une protestation.
- **2- « convocation au ministère des affaires étrangères » (rendue publique) de l'ambassadeur du pays accrédité Y** par le ministère des affaires étrangères du pays X pour lui faire part d'un problème ou d'une protestation.

Le pays X juge l'affaire suffisamment irritante, et doute suffisamment de la bonne foi du pays Y, pour en informer la presse et prendre à témoin l'opinion publique.

- **3- remise par l'ambassadeur du pays X accrédité dans le pays Y d'une « note officielle de protestation »** ; cette procédure est éventuellement doublée par la « convocation » de l'ambassadeur du pays Y accrédité dans le pays X par le ministère des affaires étrangères du pays X pour lui remettre la même « note officielle de protestation » (cas 2 + 3).
- **4- décision** prise par les autorités du pays X de « **rappeler en consultation leur ambassadeur accrédité dans le pays Y** ». Le pays X est suffisamment ulcéré par l'attitude du pays Y pour qu'il décide d'engager un bras de fer diplomatique en prenant à témoin les chancelleries de tous les pays du monde ainsi que l'opinion publique planétaire.

C'est cette décision de niveau 4 que viennent de décider solidairement l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Venezuela à l'encontre de la France, du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie.

D'un point de vue technique, l'ambassade du pays X reste ouverte dans le pays Y, mais en l'absence de l'ambassadeur, le chef des services diplomatiques n'est plus qu'un "chargé d'affaires", généralement le n°2 de l'ambassade.

Cette situation peut durer plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Elle n'entraîne que rarement la mesure de rétorsion identique de la part des autorités Y.

- **5- décision** prise par les autorités du pays X de « **réduire leur personnel diplomatique** dans le pays Y et **d'y rabaisser leurs relations diplomatiques au niveau des chargés d'affaires** ». L'ambassade du pays X reste ouverte dans le pays Y, mais le fonctionnement est réduit à de maigres contacts et au traitement des questions consulaires (octrois de visas, etc.).

À la différence de la situation précédente, celle-ci peut durer plusieurs mois, voire plusieurs années.

Elle entraîne le plus généralement la mesure identique de la part des autorités du pays Y, qui réduisent - à leur tour - le niveau de leur représentation diplomatique dans le pays X.

Le pays X peut aussi demander au pays Y d'agir de la sorte en réduisant les accréditations sur son propre territoire.

- **6-** décision prise par les autorités du pays X d' « **expulser l'ambassadeur accrédité par le pays Y** » ou de le « **déclarer *persona non grata*** ».

D'un point de vue technique, le pays qui décide cette expulsion, ou cette déclaration de « *persona non grata* », demande généralement qu'elle soit effective sous 48 ou 72 heures, une semaine tout au plus.

Elle entraîne selon les cas, soit la « réduction des relations diplomatiques au niveau des chargés d'affaires » (cas n°5 précédent), soit même la fermeture de l'ambassade et la rupture des relations diplomatiques (cas n°7 suivant).

Cette situation peut durer au moins plusieurs mois, souvent plusieurs années, voire plusieurs décennies.

La violence symbolique de la mesure (expulsion d'un ambassadeur) entraîne quasi-systématiquement la mesure de rétorsion identique de la part des autorités Y vis-à-vis de l'ambassadeur X.

Mais les autorités X ont en général devancé cette mesure en rappelant elles-mêmes leur ambassadeur dans le pays Y (cas 4) au même moment qu'elles expulsent l'ambassadeur du pays Y.

- **7- « rupture des relations diplomatiques » décidées par le pays X.**

Cette rupture entraîne la fermeture des deux ambassades respectives, celle du pays X dans le pays Y et celle du pays Y dans le pays X.

La brouille diplomatique est désormais consommée entre les deux États, qui sont ainsi en conflit ouvert.

D'un point de vue technique, la « rupture des relations diplomatiques » dure en général plusieurs années, voire plusieurs décennies et peut conduire à deux types de situations différentes :

- **7.1.)- soit l'absence totale de relations diplomatiques, même officieuses.**

Ce cas est très rare.

Ce fut par exemple le cas entre les pays occidentaux et la République Populaire de Chine pendant les années 1950, et cela jusqu'à la reconnaissance diplomatique du régime de Mao par la France de Charles de Gaulle.

Ce fut aussi le cas avec le « Kampuchea démocratique » (Cambodge dirigé par les Khmers Rouges de 1975 à 1979), qui n'entretenait aucune relation diplomatique - quelle qu'elle soit - avec la très grande majorité des États du monde.

- **7.2.)- soit le maintien de relations diplomatiques officieuses :**

Le maintien de relations diplomatiques officieuses après la rupture des relations diplomatiques officielles peut s'effectuer de deux façons :

- ou bien par l'ouverture de « bureaux de représentation », sortes d'ambassades qui ne disent pas leur nom

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
L'exemple actuellement le plus répandu est celui de Taïwan. La République Populaire de Chine refuse en effet avec intransigeance qu'un État qui noue des relations diplomatiques avec elle puisse continuer à entretenir en parallèle des relations diplomatiques officielles avec l'île de Taïwan, considérée comme en état de sédition par rapport au continent.

En conséquence, tous les États ont dû rompre leurs relations diplomatiques avec le régime de Taïpei au moment où ils reconnaissent le régime de Pékin. Ce qui fait que la quasi-totalité des États du monde n'entretient plus de relations diplomatiques officielles avec Taïwan (il ne reste que quelques pays africains ou océaniques pauvres, qui bénéficient de larges subsides de Taïwan, ainsi que le Vatican, qui reconnaissent encore officiellement « la Chine de Formose »).

Cependant, les autorités de Taïwan et celles des États reconnaissant Pékin sont convenues d'ouvrir des « bureaux de représentation » ou des « instituts culturels » qui font office d'ambassades officieuses. Du moment que ce dispositif lui « sauve la face », le régime de Pékin ferme les yeux sur ce tour de passe-passe.

Entre la France et Taïwan, le régime du Guomindang a ainsi ouvert à Paris une représentation diplomatique officieuse dénommée « Bureau de représentation de Taïpei en France » (<http://www.roc-taiwan.org/FR/mp.asp?mp=122>), tandis que la France a ouvert à Taïpei une représentation diplomatique officieuse dénommée « Bureau Français de Taïpei » (<http://www.france-taipei.org/>). Tous les autres pays du monde agissent de la même manière.

- ou bien par l'ouverture d'une « section d'intérêts » dans l'ambassade d'un pays tiers (ce qui nécessite l'accord d'un pays Z).

Par exemple, suite à la prise d'otages dans leur ambassade à Téhéran, les États-Unis ont rompu leurs relations diplomatiques avec l'Iran le 7 avril 1980. Cependant, ils ont décidé et obtenu - un an après - qu'un pays tiers (la Suisse) héberge quelques diplomates américains dans l'ambassade de Suisse à Téhéran. Celle-ci a donc ouvert, dans ses locaux, une « section des intérêts américains » en Iran, qui fonctionne depuis 32 ans comme une petite ambassade officieuse entre le gouvernement de Washington et celui de Téhéran. Cette « section des intérêts américains » permet notamment de faire passer des messages discrets aux autorités iraniennes ou de délivrer des visas d'entrée pour des Iraniens aux États-Unis.

De façon identique, les intérêts iraniens aux États-Unis sont représentés par la « section des intérêts iraniens » dans l'Ambassade du Pakistan à Washington.

Au-delà de l'échelon n°7, on bascule dans les mesures de nature coercitives et agressives :

- **8)- mesures coercitives en matière consulaire** : suspension de l'octroi de visas d'entrée sur le territoire du pays X pour les ressortissants du pays Y, etc.
- **9)- mesures coercitives en matière commerciale ou financière** : boycott des produits du pays Y, interdits d'importation dans le pays X, suspension des relations financières, gel des avoirs bancaires ou immobiliers détenus par l'État Y ou ses ressortissants dans l'État X, etc.
- **10)-** enfin arrive le **déclenchement d'une opération militaire** du pays X contre le pays Y, la guerre demeurant « ultima ratio » des relations d'État à État.

III - LA FRANCE, SOMMÉE DE S'EXCUSER PUBLIQUEMENT, SE RETROUVE ÉCHEC ET MAT.

La décision prise le 12 juillet par 4 États sud-américains membres du Mercosur, dont les 3 plus importants économiquement (Argentine, Brésil et Venezuela), de rappeler leurs ambassadeurs en consultation dans 4 États européens (dont la France), se classe donc au niveau 4 sur une échelle allant d'environ 1 à 10 en termes de gravité croissante.

Sans aller jusqu'à la rupture des relations diplomatiques, les 4 États sud-américains ont donc décidé de ne pas se

Cette décision est bien calculée.

Passer au stade 5 (réduction structurelle des relations) ou au stade 6 (expulsion des ambassadeurs) aurait en effet été excessif car cela aurait permis aux 4 États européens visés de se sentir exagérément attaqués. Ils auraient légitimement pu prendre des mesures de rétorsion analogues.

En en restant au stade 4 du « rappel de l'ambassadeur en consultation », les autorités des 4 États sud-américains mettent donc les gouvernements des 4 États européens dans une position inconfortable.

Cette situation est rendue d'autant plus inconfortable que les 4 États sud-américains ont aussi décidé d'« exiger des excuses publiques des pays d'Europe qui ont agressé le président Morales », pour reprendre les termes utilisés par le président vénézuélien Nicolas Maduro.

Cette dernière demande est spécialement cruelle pour la France, dont le ministère des affaires étrangères avait déjà publiquement exprimé ses « regrets » pour le blocage de l'avion du président bolivien. Le mot « regrets » avait été soupesé au milligramme par nos diplomates, car il exprime l'idée que l'on est désolé d'une situation mais que l'on n'en endosse pas la responsabilité car celle-ci résulterait de faits extérieurs sur lesquels on ne peut rien (c'est le cas, par exemple, d'un hôtelier qui se déclare « au regret » d'annoncer à un voyageur qu'il ne peut pas l'héberger parce que son hôtel est complet).

Non seulement, notre pays ne peut décemment pas répliquer en « rappelant à son tour nos ambassadeurs dans les 4 États sud-américains en consultation », mais il se voit sommé d'aller plus loin que l'expression de simples « regrets ». Le mot « excuses » qui est attendu de la France est évidemment humiliant car il force notre pays à reconnaître à la fois sa responsabilité dans cette affaire, et qu'elle a eu tort d'agir comme elle l'a fait.

Autant dire que la France se retrouve échec et mat :

- soit le gouvernement français s'exécute et présente publiquement ses « excuses », ce qui revient à humilier encore davantage notre pays à la face du monde, et ce qui aura au passage la conséquence de nous fâcher avec Washington ;
- soit le gouvernement français estime qu'il n'a pas à présenter publiquement ses « excuses » et en reste aux seuls « regrets ». Auquel cas, le rappel des ambassadeurs sud-américains risque de durer longtemps. Et la France en sera réduite à attendre piteusement que le courroux des pays sud-américains s'apaise, en jouant profil bas.

C'est la première fois depuis des décennies que la France se retrouve dans une posture diplomatique aussi détestable avec l'ensemble des pays sud-américains. Je suis même bien persuadé qu'une telle dégradation dans nos relations avec l'Amérique du sud, et une telle unanimité dans la réprobation à notre encontre, sont sans précédent historique.

Je rappelle au passage que le Mercosur représente 83% du PIB total de l'Amérique du Sud et constitue la zone économique et la plateforme industrielle la plus dynamique et compétitive de tout l'hémisphère sud. En perdant pied sur ce continent, la France sape à la fois son rayonnement culturel et linguistique, son influence politique et son assise économique et commerciale. Bravo M. Hollande !



IV - DÉNONCIATION PRÉCISE ET OPÉRATIONNELLE CONTRE L'ESPIONNAGE DES ÉTATS-UNIS

Enfin, ce Sommet du Mercosur a donné l'occasion à la présidente brésilienne, Dilma Rousseff, de mettre les pieds dans le plat publiquement, en dénonçant l'espionnage américain, dont son pays a été victime selon les documents fournis par Edward Snowden depuis Moscou.

Elle a estimé que ces événements étaient l'occasion pour le Mercosur de « marquer une limite » et les autres chefs d'État du Mercosur lui ont emboîté le pas sans hésitation.

La déclaration finale du Sommet demande donc « aux responsables de ces actions qu'elles cessent immédiatement » ainsi que « des explications sur leur motivation et leurs conséquences ».

Les présidents ont annoncé par ailleurs qu'ils saisiraient les instances internationales compétentes pour l'adoption de normes relatives à la régulation d'internet, en relation avec la sécurité cybernétique « afin de préserver la sécurité des communications et la souveraineté des États. »

On imagine ainsi que les pays du Mercosur ont l'intention de lancer un vaste déballage mondial à la tribune de l'ONU, probablement à l'occasion de l'Assemblée Générale qui se réunira cet automne comme tous les ans.

Autant de décisions annoncées à la face du monde, qui ne peuvent qu'accentuer la pression sur Washington et les pays de l'Union européenne, qui apparaissent ainsi pour ce qu'ils sont : les principaux auteurs de trouble de la paix, de la liberté et de la sécurité mondiales.

François Asselineau